

L'Avenir

DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE

LE NUMÉRO
5
CENTIMES

LE NUMÉRO
5
CENTIMES



ANNONCES :

Annonces anglaises.....la ligne 1 fr.
Réclamations.....— 2 »
Chroniques locales.....— 4 »
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal
11, rue Quatre-Chapeaux

ADMINISTRATION & REDACTION :

70, Cours de la Liberté, 70
LYON

ABONNEMENTS :

3 mois 6 mois 1 an
Lyon et départ^{ts} limitrophes. 5 f. 10 f. 20 f.
Pour les autres départ^{ts}.... 6 f. 12 f. 24 f.
(Etranger : port en sus)
Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 du mois

NOS NOUVELLES PRIMES DE CENT FRANCS

Voir l'explication à la 4^{me} page

N° 25

L'Avenir de Lyon

BON D'ACHAT

24 Septembre 1884

Ce Bon doit être détaché tous les jours et conservé.

CHOMAGE ET OPPORTUNISME

Chacun se rappelle à coup sûr la réponse que fit le madré Jurassien qui préside actuellement la République à la lettre fort correcte, du reste, de l'Extrême Gauche, lui demandant d'user de son initiative légale pour obtenir la convocation des Chambres au sujet de la complication des événements de l'Extrême-Orient.

Le Nemrod de Mont-sous-Vaudrey était en joue sur un superbe lapin de garenne, quand M. Wilson lui lut ladite lettre. Impatient de rater un aussi beau doublé, il dicta, en pressant la gachette de son Le-fauteux la réponse suivante :

« Ceci n'est point mon affaire ; adressez-vous à l'ami Jules ; répondre aux affamés, il la connaît dans les coins. »

Et M. gendre rédigea le télégramme que quelques minutes plus tard le citoyen Barodet lisait à ses collègues de l'Extrême Gauche.

Ces bouffonneries à la Scapin paraissent être à l'ordre du jour. Dix mille ouvriers, n'en déplaise à M. Combet, ont envoyé un télégramme à l'ami Jules — j'allais dire l'ami Fritz. — Ce télégramme disait :

Les travailleurs lyonnais, réunis au nombre de 10.000 dans la salle de l'Alcazar, à Lyon, prient M. le président du conseil des ministres de vouloir bien inviter l'administration municipale lyonnaise, à ouvrir immédiatement les chantiers promis par M. le maire de Lyon aux ouvriers sans travail.

Grâce à la diligence de M. Cochery (ici je ne fais pas de jeu de mot), le président du conseil s'empresse de répondre en substance le télégramme suivant :

« Pas mon affaire, Gailleton doit soigner cette plaie-là, décoré pour ça. Bon enfant, vais vous le prouver, passe mon corbillon à Rousseau-Emaillé-Waldeck, qui avisera d'ici prochaines élections ; serrez ceinture en attendant. »

Cette réponse que nous arrangeons telle qu'a dû la penser l'affameur de Paris en 1870, avant de la lancer sur Lyon, n'a pas surpris les pauvres ouvriers qui depuis des mois entiers traînent une misère affreuse après avoir engagé leurs dernières loques au Mont-de-Piété.

Ainsi voyez, même pour soulager leur misère, ils sont obligés d'engager les tristes souvenirs de famille, les hardes nécessaires aux besoins des petits marmots, la robe des dimanches de la bourgeoisie, le paletot des grands jours, et quand ils se présentent en tricot de laine ou en haillons chez le lord-maire de Lyon, ce dernier leur dit comme les ministres ses maîtres : Serrez

la ceinture ! Et mettant leurs hardes au Mont-de-Piété ils ont encore fait gagner l'Etat.

Eh oui ! ils la serreront ces travailleurs confiants qui vous ont élu, ils la serreront jusqu'à ce que le sang leur monte à la gorge et, dans cet étouffement provoqué par vous, ils viendront vous dire, comme les habitants de la Croix-Rousse, dans leur descente inoubliable : « Vivre libre en travaillant ou mourir en combattant ! »

Les citoyens Brialou et Fichet ont, hier, fait leur possible, à la salle de l'Alcazar, pour apaiser cette grande colère des affamés, ils leur ont donné les meilleurs conseils possibles. Ces conseils seront écoutés et, si vous leur faites l'accueil qu'ils méritent, la colère populaire s'apaisera sinon un des leurs a dit : « On ne répond de rien. » Cela ne veut pas dire : on vous tuera, mais cela peut bien dire que de nombreux suicides affirmeront, hélas ! la crise ouvrière. Et le sang de ces cadavres rejallira sur ceux qui auront chargé l'arme homicide.

J.-B.-A. PAGÈS.

*On n'arrête pas le murmure
Du peuple, quand il dit : J'ai faim !
Car c'est le cri de la nature ;
Il faut du pain, il faut du pain.*

Pierre DUPONT.

DÉPÊCHES DE NUIT

GUERRE DE CHINE

PARIS, 24 septembre, 5 h. soir. — La *Pall Mall Gazette* confirme ce qui a été dit précédemment au sujet de la non fermeture, par les Chinois, de la rivière de Shang-Hai. Des mesures sont seulement prises pour que, en une heure de temps, le passage puisse être complètement intercepté aux navires de guerre.

LONDRES, 7 h. soir. — Suivant le *Gaulois*, l'amiral Courbet aurait reçu l'ordre d'appareiller à Matou pour se diriger vers le Nord. L'amiral Courbet aurait reçu tous les renforts attendus et serait laissé libre d'opérer sur Shang-Hai, Nankin ou les îles de Chu-Sou.

Le *Times* soupçonne l'existence d'une alliance franco-russe tendant au partage de la Chine entre la France et la Russie. La France aurait pour lot les trois provinces méridionales de l'empire chinois, et une dynastie russe serait substituée à la dynastie mandchoue. Le *Times* signale ce danger à l'Angleterre et à l'Europe.

PARIS, 8 h. soir. — On écrit de Nossi-Bé que la baie de Passandava a été occupée le 8 août par les troupes françaises et qu'il a été procédé immédiatement à la construction d'un fort.

Le débarquement, protégé par les canonniers la *Pique* et le *Chacal*, a été effectué sans incident.

Les Sakalaves ont fait preuve d'un grand zèle ; ils s'établissent autour du fort.

On croit que l'occupation de Vohemars s'effectuera dans le courant de septembre.

PARIS, 9 h. soir. — La corvette le *Bismarck* va renforcer l'escadre allemande en Chine. L'envoi de renforts aux escadres allemande et russe est considéré comme le pronostic d'une prochaine déclaration de guerre entre la France et la Chine.

INFORMATIONS

Boland a Parlé.

Le bruit a couru hier que M. Boland s'était décidé à nommer les deux députés qui avaient touché des pots-de-vin. Ce seraient MM. Savary et Brutus Bouchet.

M. Bourdiaux, colonel d'artillerie de la marine, ancien gouverneur, par intérim, du Sénégal, est désigné pour continuer ses services à l'inspection générale de l'artillerie à Paris.

On annonce que dès les premiers jours de la rentrée, l'Extrême gauche sera convoquée pour délibérer sur les mesures à prendre au sujet de la crise ouvrière parisienne et lyonnaise.

Il serait même déjà question d'une interpellation à ce sujet.

On croit que M. Grévy rentrera à Paris le 2 octobre.

Le *Petit Journal* annonce que les modifications aux tarifs internationaux des Compagnies de chemins de fer de l'Est et du Lyon, rendues obligatoires par les conventions, ont été homologuées définitivement par le ministère des travaux publics et seront appliquées le mois prochain ; celles conclues avec les autres Compagnies sont actuellement examinées ; mais il n'est nullement question de la dénonciation des tarifs.

La France annonce que M. Clémenceau demandera à M. Spuller, président de la commission des 41, de réunir la commission au commencement d'octobre et de faire une enquête sur la situation des places de Paris et de Lyon.

LA CRISE EN BELGIQUE

BRUXELLES, 24 septembre. — Les anciens combattants de 1830 sont allés aujourd'hui, comme ils le font tous les ans à pareille date, déposer une couronne sur le monument commémoratif élevé à leurs anciens compagnons d'armes, morts pour la cause de l'indépendance.

Plusieurs discours ont été prononcés après le dépôt de la couronne ; l'un des orateurs a reproché au gouvernement son peu de sollicitude pour les survivants de la Révolution.

Un autre a fait une allusion directe à la situation actuelle.

« Nos frères, a-t-il dit, ont versé leur sang dans l'espoir que la Belgique resterait toujours libre : elle ne l'est plus aujourd'hui, mais nous lutterons, car nous ne serons jamais « Romains ! »

La crise actuelle a provoqué l'organisation d'un parti républicain à Bruxelles. Il ne faut pas exagérer l'importance ni l'influence de ce parti.

Mais on doit d'autant plus en signaler l'existence qu'il s'est révélé depuis quelques jours par d'assez bruyantes manifestations.

On acclame la République dans les rues, sous les fenêtres du ministère, devant le Palais-Royal, et aujourd'hui la police a saisi un pamphlet républicain invitant les citoyens à adhérer à une ligue républicaine de constitution récente ; une brochure du même genre

et d'une extrême violence avait déjà été saisie hier.

Le gouverneur en réagit énergiquement contre ce mouvement.

Je vous ai signalé hier le décret d'expulsion notifié à M. Marchi, sujet français, d'origine corse, rédacteur en chef du *National*, journal républicain.

Deux de ses collaborateurs ont été arrêtés aujourd'hui.

Toutes les mesures prises hier par le gouvernement et par l'administration communale ont été maintenues aujourd'hui. Bruxelles a l'aspect d'une ville en état de siège.

On ne rencontre partout que postes de police, de gendarmes et de gardes civiques.

Une nouvelle manifestation a été tentée aujourd'hui devant les bureaux du journal catholique le *Patriote*, mais sans plus de succès que celle d'hier.

La gendarmerie est intervenue et a dispersé les manifestants.

QUATRIÈME ÉTAT

Nous sommes bien loin, aujourd'hui, des élans généreux et des grands caractères de 89. Il n'y a eu, en somme, qu'un simple déplacement de pouvoirs dans la société qui est sortie des bouleversements de la grande époque.

Le clergé et la noblesse étaient les maîtres d'alors, et la monarchie était l'expression de cet état de choses, en même temps que la conservation de leurs privilèges.

Mais depuis, qu'est-il advenu ?

La noblesse, il est vrai, n'est plus qu'une planche vermoulue à laquelle se cramponnent désespérément comme dans un naufrage, tous les abus invétérés qu'ont créés les privilèges du moyen-âge.

Le clergé bat d'une aile, nous en convenons ; mais ainsi châté, il est encore une puissance dans l'Etat qui le paie pour sa lutte sourde contre la société moderne.

Les opportunistes n'ont pas encore osé rompre avec lui en le cassant aux gages ; mais il est une puissance qui s'est emparée de toutes les ignominies de l'ancien temps, pour les faire siennes et en profiter *ad divinis*.

Cette puissance, c'est la bourgeoisie !

N'ayant rien gardé des nobles enthousiasmes et des sentiments parfois chevaleresques de son aïnée, la noblesse, la bourgeoisie d'à présent n'a qu'un principe, ou plutôt qu'un mobile, c'est l'égoïsme haineux et féroce, qui s'acharne avec une colère malsaine contre tout ce qui est grand et généreux, contre tout ce qui est humanité et justice, et qui a remplacé le despotisme par l'entêtement et la brutalité ineptes avec l'humiliation nationale.

Quoique fils de bourgeois, je me sens dans les entrailles une haine profonde pour cette caste inassouvie, qui ne peut se figurer, au milieu de ses indignations de bien-être, comment il se peut faire qu'à côté d'elle on puisse mourir de faim, bien que le maire de Lyon l'ait nié.

Le mot de *socialiste*, qui terrifie nos pères, nous l'aimons nous autres, jeunes barbes, avec plus d'enthousiasme encore que n'en ont nos *paternels* pour l'ancien régime.

Car leur politique est toute faite d'intérêt personnel et de féroce égoïsme, tan-

dis que la nôtre est l'expression même de la justice immuable et éternelle sur l'absurdité, la routine et l'ignorance.

Le Tiers-Etat a eu son temps. La bourgeoisie d'aujourd'hui est peut-être plus pourrie encore que ne l'était la noblesse.

Le Quatrième Etat ne peut tarder de faire son entrée en scène. Et quand ce seront ceux qui souffrent, qui chôment parfois — travaillant toujours ; — quand ce seront les travailleurs qui seront les maîtres à leur tour, on ne verra plus de ces ruines et de ces misères qui sont l'apanage, hélas ! de la classe ouvrière d'aujourd'hui. Qui paie le plus d'impôts ?

Le peuple.
Qui va se faire mitrailler par les canons chinois ou empoisonner par le choléra asiatique ?

Le peuple.
Qui va mourir de faim, — n'en déplaise au docteur Gailleton, — faute de pouvoir gagner du pain, même à la sueur du front ?

Le peuple, toujours le peuple.
Eh bien ! le jour où ce peuple, enfin convaincu et éclairé, chassera du temple législatif tous ces fabricants de misères, tous ces repus gavés, ce jour-là, les choses auront changé, et les travailleurs auront leur part de champ et de soleil dans notre monde régénéré.

On ne verra plus alors des libres-penseurs, des juifs ou des protestants payer de leurs deniers le culte catholique-romain.

On ne verra plus installer dans de grasses sinécures des fonctionnaires de tous ordres, aussi nombreux qu'inutiles, tels que les sous-préfets et les sous-secrétaires d'Etat.

On ne verra plus les citoyens français aller se faire tuer au loin pour la fortune privée d'un ministre et de ses mamelucks officiels.

Le peuple inscrira sur le frontispice de sa constitution sociale ces seuls mots : « Paix, Travail et Liberté ! »

François BONJEAN.

ETRANGER

HONGRIE. — PESTH, 24 septembre. — De nouveaux troubles ont eu lieu à Agram, plusieurs personnes ont été insultées dans les rues et on a brisé les vitres des maisons dont les propriétaires n'ont pas voté pour le parti de M. Starewics.

Par suite de ces excès, le petit état de siège a été déclaré à Agram.

Les portes des maisons doivent être fermées à neuf heures, et toutes les brasseries, cafés et restaurants à onze heures.

Les attroupements, les cris dans la rue sont défendus, la police est autorisée à faire usage de ses armes en cas de révolte.

Celles des personnes qui ne se conformeraient pas à ces mesures, sont menacées d'expulsion.

Le rédacteur en chef du journal *Sloboda* a été arrêté.

ESPAGNE. — MADRID, 24 septembre. — Les personnes arrêtées à Bilbao, à la suite de la manifestation en faveur de M. Castelar viennent d'être remises en liberté.

— La *Epoca* se prononce énergiquement contre la propagande faite par M. Castelar, en

Biscaye; elle déclare que cette propagande est pire que celle faite publiquement par M. Zorilla.

RUSIE. — SAINT PETERSBOURG. — Avant son départ de Varsovie, le czar a reçu un avis imprimé du comité exécutif nihiliste qui l'avertit que si le jugement rendu contre lui n'a pas été exécuté, la raison en est qu'on n'a pas voulu aggraver la situation assez malheureuse de la Pologne, mais que ce n'est qu'un délai qu'on lui accorde pour faire droit aux justes réclamations du peuple russe ; dans le cas contraire, sa mort est résolue.

Le général Tolsoi, ministre de la police, a reçu une copie de cette lettre. Malgré toutes les recherches, on n'a pu découvrir ni l'auteur ni l'endroit où cet avis a été imprimé.

ALLEMAGNE. — BERLIN. — On annonce de Saint-Petersbourg que le ministre de la marine russe a décidé de faire désarmer des navires de guerre en bois et de faire construire des cuirassés.

ITALIE. — TURIN. — L'exposition prend de jour en jour plus d'animation et la santé à Turin est excellente.

ROME. — L'abbé Curci est arrivé à Rome ce matin. Son intention, selon le *Moniteur de Rome*, serait de faire sa soumission à l'autorité ecclésiastique.

ANGLETERRE. — LONDRES. — La canonnière anglaise *Wasp* a fait naufrage hier matin, à trois heures, près des îles Tory.

Le *Wasp*, jaugeait quatre cent soixante-cinq tonnes, et portait quatre canons. Il allait à Merville, où il conduisait les shérifs, qui allaient expulser de leurs fermes un certain nombre de leurs tenanciers.

Le navire avait un équipage de cinquante-six hommes, sur lesquels on n'en a sauvé que six. On craint que les cinquante autres n'aient péri, et, parmi ces derniers, se trouvent tous les officiers. Il se peut cependant que tous les officiers ne fussent pas à bord au moment du naufrage.

SUISSE. — On télégraphie de Zurich au *Standard* : « On a découvert que la veuve de Stellmacher était à la tête d'une association anarchique de femmes qui recevait de l'argent et des instructions des anarchistes allemands et autrichiens. Mme Stellmacher était une couturière très « à la mode » à Zurich. On dit qu'une grande activité des anarchistes se fait sentir en Suisse, maintenant que Penkert est parti de Londres pour se rendre en Suisse. Il est cependant probable que le conseil fédéral suisse, sur la demande du conseil d'Etat de Bâle, expulsera tous les anarchistes connus individuellement. »

MENSONGE FLAGRANT

On n'a pas oublié l'affirmation du châtelain de Fouchrupt sur les dispositions des industriels rouennais, tout prêts, a raconté un reporter fidèle, à expédier au Tonkin des cargaisons de tissus. Les Normands n'ont pas été les moins stupéfaits de cette nouvelle.

La *Nouvelle Presse* publiait hier une lettre qui montre à quel point le chef du cabinet pousse la mauvaise foi. Il paraît que l'hiver dernier, pressés par un fougueux opportuniste de la Seine-Inférieure, six des plus importants fabricants de Rouen

s'étaient réunis et avaient pris l'engagement de verser chacun deux cent mille francs, pour tenter un essai dans notre récente conquête.

Le total une fois recueilli, ils s'avisèrent d'écrire au ministère de la marine une lettre chaudement apostillée par toutes les notabilités locales, et demandant des renseignements sur le traitement qui leur était réservé et sur les droits compensateurs dont seraient frappées les marchandises étrangères. C'était de la plus élémentaire prévoyance, et l'on pouvait penser que l'amiral Peyron se hâterait de satisfaire leur légitime curiosité.

Eh bien ! il y a six mois de cela, et la réponse n'est pas encore parvenue. Il est improbable, n'est-ce pas ? que cette attitude encourage les intéressés à se risquer dans l'aventure, et M. Ferry le sait mieux que personne. Donc, pour la centième fois, lorsqu'il a parlé de l'empressement du commerce rouennais à se mettre en relations avec le Tonkin, il a menti sciemment, avec préméditation.

RÉUNION DE L'ALCAZAR

La salle de l'Alcazar, gracieusement mise à la disposition des ouvriers sans travail, était, hier, envahie dès neuf heures du matin par une foule immense, avide de connaître le résultat des démarches faites par sa délégation.

Il est dix heures quand le citoyen Taix, acclamé président, ouvre la séance.

Sont nommés assesseurs les citoyens Frey et Favrichon ; secrétaire, Apprat.

Le président remercie l'assemblée de la confiance qu'on lui accorde en l'appelant une seconde fois à la présidence. Il proteste contre les calomnies que la police a déversées sur son nom dans le quartier qu'il habite. Il réclame le calme et la modération en déclarant que toutes questions politiques sont rigoureusement interdites.

Le citoyen Morand donne lecture du télégramme de M. Ferry en réponse à celui que lui avait adressé la délégation ouvrière, et dont nous avons donné le texte dans notre numéro d'hier. En ce moment on annonce dans la salle la présence du citoyen BRIALOU. Invité à prendre place à la tribune, il y fait son entrée assisté des citoyens Fichet, Affre et Bizet.

Un tonnerre d'applaudissements salue l'entrée de ces différents élus.

Le citoyen Paul Bouvard, une vieille barbe de 1848, prend la parole et prévient l'assemblée qu'il n'est pas orateur, c'est vrai, mais c'est un homme qui paraît avoir de bi n fermes convictions et qui paraît très bien connaître la pénible situation qui frappe en ce moment la classe des travailleurs. Il dit aussi que si le *Progrès* a souscrit hier 1,000 francs pour les ouvriers sans travail pourquoi a-t-il nié l'existence de la crise et pourquoi n'a-t-il pas eu ce bon mouvement dès le début ?

Tout cela est dit sur un ton ferme, énergique et très correct.

Le citoyen Seigneuret vient ensuite déclarer que tous les conseillers municipaux ont été invités par lettre, il est surpris que sur 54 élus invités du conseil, trois seulement aient répondu à l'invitation.

Un des secrétaires donne lecture d'une longue lettre de M. Combet; elle soulève une vaine prolongée.

Elle mérite bien ce sort-là; cet e lettre est pleine de divagations économiques.

Le citoyen Favrichon demande si tous les

conseillers municipaux sont d'accord avec le citoyen Combet.

Le conseiller municipal Fichet déclare que pour lui ce n'est pas exact.

Il rappelle que dès le mois de juin, on prévoyait la crise et si la municipalité avait voulu prendre des mesures, elle aurait pu en atténuer la gravité.

Depuis treize mois, il a déposé des pétitions intéressant les ouvriers de divers corporations, et personne n'a daigné les examiner. Ces pétitions avaient pour but la révision des tarifs d'octroi; le citoyen Fichet déclare qu'à la première séance du conseil, il interpellera l'administration.

Le citoyen Polo affirme que la police a essayé de corrompre des membres des diverses commissions.

Il raconte qu'on a mené au commissaire de police de la Croix Rousse, un individu soupçonné d'avoir fait circuler des fausses listes de souscription et lit une déclaration constatant qu'un agent de police, nommé Marin, a fait des démarches occultes auprès des membres de la commission offrant deux francs pour connaître certains documents.

Il ajoute que la police a su et a fait dire par le *Lyon Républicain*, que le cardinal Caverot avait donné trois francs pour les frais de la réunion.

Le sieur Roussin, un nom prédestiné puis, qu'on l'accuse d'être un ancien gardien de la paix, dit qu'en effet il a présenté la souscription au cardinal Caverot qui a donné trois francs. Il a remis cet argent à la commission.

Le citoyen Polo déclare qu'il y a eu des mouchards dans la commission. Il demande que la lumière soit faite.

Le président Taix propose de clore l'incident et de donner un vote de confiance aux commissions qui, en somme, ont rempli leur mandat.

Le vote de confiance est accordé et l'incident est clos.

Le citoyen Monnot, téniste, dit qu'à Dijon comme à Lyon, le travail ne marche pas. Dans cette ville quatre-vingts ouvriers vont chaque jour demander du pain au bureau de police.

La cause de la crise ouvrière c'est la multiplication des machines; le remède, c'est de s'emparer de l'outillage.

Le citoyen Frey rappelle que de nombreux projets de travaux attendent la décision du conseil municipal dans les cartons. Il demande pourquoi le conseil ne s'occupe pas de ces questions.

Un tonnerre d'applaudissements salue la présence du citoyen Brialou qui se présente à la tribune.

Le jeune député du Rhône a des mots très heureux, très lyonnais qui lui méritent des applaudissements chaleureux.

Il dit qu'il n'a jamais trompé et ne trompera jamais la cause des travailleurs. S'il n'est pas venu, c'est qu'on aurait voulu le placer dans une situation fautive et le faire passer pour un mauvais citoyen, un agitateur.

Il est venu aujourd'hui, quoique non convoqué et il s'étonne que les autres députés de Lyon ne soient pas avec lui. Il paraît se croire en butte à une persécution acharnée et raconte que toutes ses faits et gestes sont observés.

Abordant la question de la crise, il constate que c'est à la municipalité qu'il appartient d'agir, et il appuie la proposition du citoyen Fichet. Le vaillant député du Rhône ajoute que la crise a été fomentée par les ennemis de la République, qui tramant dans l'ombre la ruine de ce gouvernement, comptant sur les excès que pourraient amener la misère et la faim.

LE COUSIN DU DIABLE

Par Gontran BORYS

PROLOGUE

Lélio l'Aventurier

(Suite).

— Qu'il en soit donc ainsi ! m'écriai-je. Faites-moi connaître par un mot, par un signe, que vous acceptez mon aide, et je répandrai avec orgueil tout le sang de mes veines... Et quelle que soit la tyrannie qui vous opprime, devant Dieu qui m'entend, sur ma foi de chrétien, sur mon honneur de gentilhomme, je jure ici de vous délivrer.

Dolorès releva son front rougissant : sa poitrine bondissait ; ses narines s'étaient gonflées comme pour aspirer mes paroles ; elle approcha rapidement de ses lèvres la fleur fanée et je crus qu'elle allait me la rendre ; mais, à un mouvement de sa duègne qui s'éveilla, elle s'éloigna effrayée.

Je m'enfonçai dans l'ombre de l'église et j'attendis. Bientôt les deux femmes passèrent auprès de moi ; la robe de Dolorès frôla

mes vêtements ; puis, comme on regarde s'évanouir un fantôme adoré, je la vis franchir le porche et disparaître.

Mais, quand je fus sorti de mon extase, un cri m'échappa, un cri d'éclatant triomphe...

Devant moi, sur le pavé du temple, gisait une rose...

Non pas celle que je lui avais restituée, — mais une autre toute fraîche et tout épanouie.

Je la ramassai pieusement, je la couvris de baisers, je l'enfouis dans ma poitrine... Car, cette rose, c'était le pacte de notre alliance, le gage de nos fiançailles... Dolorès avait accepté mon aide !

II

ROMAN

Le comte se leva, entr'ouvrit la porte pour s'assurer que nulle oreille indiscrete n'était collée à la serrure, puis reprit sa place et continua son récit.

— Dolorès avait accepté mon aide, mais j'ignorais contre quels ennemis. C'était à moi de découvrir ce qu'elle n'avait pu me raconter, à moi de me créer des intelligences autour d'elle.

J'avais remarqué que deux servantes allaient et venaient librement hors du logis.

L'une, l'affreuse duègne de l'église, me sembla, à tort ou à raison, posséder la vigilance et la ferocité d'un dogue ; quand on est aussi laide, on doit être incorruptible, je n'osai en faire l'expérience.

Restait la camériste de Dolorès. Celle-là, Dieu merci ! était une blonde et rose créature dont le doux visage me parut d'un augure heureux. Je l'abordai. Le hasard voulut que je rencontrais en elle une compatriote, une Flamande, — mieux encore : un noble cœur... Etienne devint mon allié, et, par elle, je sus enfin ce qu'il m'importait de savoir.

Issue d'une des plus illustres familles du royaume, Dolorès s'était vue, à quinze ans, orpheline et maîtresse d'une fortune considérable. Il lui avait fallu un protecteur, et elle crut l'avoir trouvé en la personne d'un vieil oncle, unique survivant d'une parenté autrefois nombreuse, et pour le moment retiré dans le plus pauvre quartier de Madrid.

Il se nommait don Antonio Paravedras. C'était cet homme à physionomie glaciale au bras duquel j'avais aperçu la senorita.

Don Antonio était un ancien viveur. Jadis, en son beau temps, il avait brillé, non sans gloire, sous les ordres de Charles-Quint, et brillé d'un vif éclat à la cour de ce magnifique empereur. Mais, à la cour, il s'était ruiné en galanteries chevaleres-

ques, et à la guerre, il n'avait récolté que des blessures et des rhumatismes.

Usé maintenant, oublié de ses fringants amis, inconnu au nouveau roi Philippe II, berné par les ministres, auxquels il réclamait une pension, don Antonio avait dû se réfugier dans un intérieur plus que modeste.

Là, mécontent de lui-même et des autres, la rancune au cœur, la dague au clou, il achevait sa carrière entre un vieux chien et une vieille servante, lorsque la mort de son frère aîné lui restitua subitement sa splendeur première en le faisant nommer tuteur de Dolorès.

Don Antonio vint demeurer auprès de sa pupille. Il l'entoura d'un luxe effréné. Il se replongea lui-même, avec un emportement de jeune homme et de jeune fou, dans les coûteux plaisirs et dans les fastueuses prodigalités au milieu desquels son existence s'était écoulée.

Bref, le jeu, la table et surtout les dames, occupèrent de telle sorte le vénérable seigneur, qu'en un laps de temps extrêmement court, il se trouva une seconde fois avoir dissipé sa fortune, ou pour mieux dire la fortune de sa nièce.

(A suivre.)

Il dit ensuite que la politique doit faire place à la question économique, bien plus importante, puisque l'intérêt matériel du pays est en jeu. Il réclame la suppression des épithètes diverses qui divisent les républicains. Il n'y a pas deux genres de Républiques ; il n'y en a qu'une. La République nous a déjà donné des libertés.

La République, c'est la justice, elle n'a seulement pas fait tout ce qu'elle devait faire ; elle aurait dû modifier l'assiette des impôts, qui sont trop lourds, et faire des économies. Nous sommes débordés par les frais généraux. Notre budget de quatre milliards devrait être réduit à douze ou quinze cents millions.

La fonctionnarisme nous ronge, et on crée chaque jour des places nouvelles pour récompenser les services électoraux. C'est aux ouvriers de chasser toute cette pourriture aux prochaines élections.

S'il arrivait que la République fût un jour attaquée, j'espère, dit-il, que vous seriez tous avec moi pour la défendre jusqu'à notre dernier soupir.

Ces paroles sont couvertes d'applaudissements frénétiques.

Le citoyen Fichet prend ensuite la parole, il a un réel succès oratoire. Avec des arguments et des démonstrations logiques et serrées, il explique son attitude au conseil municipal et indique à la réunion le seul moyen qui paraît pratique pour tous ; il confirme ce que vient de dire l'orateur qui l'a précédé, concernant l'insubordination administrative.

Il dit que le maire promet toujours, mais malheureusement il ne tient jamais. Il propose l'assemblée de demander une réunion extraordinaire du conseil municipal devant laquelle la commission pourrait s'expliquer. Si le maire refuse, M. Fichet s'engage à convoquer lui-même ses collègues, dont le maire et les adjoints paraissent ne pas s'inquiéter et ils aviseront.

Il rappelle que, dès le mois de juin, on prévoyait la crise, et si la municipalité avait voulu prendre des mesures, elle aurait pu en atténuer la gravité. Depuis treize mois, il a déposé des pétitions intéressant les ouvriers de diverses corporations, et personne n'a daigné les examiner. Ces pétitions avaient pour but la révision des tarifs d'octroi ; le citoyen Fichet déclare qu'à la première séance du conseil, il interpellera l'administration.

Le citoyen Fichet fait ensuite la proposition suivante, qui est chaleureusement acclamée :

« Les membres du conseil municipal présents à la réunion se rendront auprès du maire, pour lui demander de convoquer le conseil municipal, auquel les délégués de l'assemblée des ouvriers présenteront leur demande. »

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée refuse de voter des remerciements au Progrès, qui a ouvert une souscription au profit des ouvriers sans travail.

La séance est levée à midi et demi.

B. P.

C'est pas fini

Avez-vous quelquefois remarqué l'attitude d'un chat tournant autour du plat contenant la pâtée et n'osant y porter la patte parce que c'est trop chaud ?

Eh bien ! citoyens, remplacez la chaleur par la saleté et vous trouverez tournant autour de ce viscère politique officiel lyonnais, j'ai nommé le canard qui fait ses coins-coins de l'autre côté de Bellecour, dans le même cas que le chat ci-dessus !

En effet, il y a quelques jours, ce journal traitait la crise ouvrière et faisait répondre par son compère Gailleton, à la délégation :

« Qu'il fallait que les ouvriers se serrassent le ventre », et aujourd'hui, vigoureux nageur, grâce aux bouées des « reptiles » il prend l'initiative du sauvetage des travailleurs.

Ces derniers se laisseront-ils sauver. J'espère que non.

J'espère aussi qu'ils comprendront qu'il ne peut y avoir qu'une solution à la crise que nous traversons qui se renouvellera fatalement à époques déterminées et que cette solution est : la nationalisation des moyens de productions et la remise à chaque producteur de l'intégralité du produit de son travail.

Croyez-vous, amis lecteurs, qu'il en soit une autre possible, lorsque vous voyez des patrons comme les philanthropes Marnas et Bonnet, teinturiers, rue Pierre-Corneille, remercier sans motifs, croyons-nous, et après 28 ans d'un travail assidu, un de leurs ouvriers et un autre occupé chez eux depuis 8 ans ?

De M. Marmet, fondeur en cuivre, avenue de Saxe, nous dirons aussi deux mots quand nous aurons une large place à lui réserver.

PETIT POUCKET.

CHRONIQUE RÉGIONALE

SAONE-ET-LOIRE

Autun. — A la prise de possession du petit séminaire d'Autun, un terrible accident est arrivé à de braves ouvriers, qui doivent trouver un peu dur le doigt de Dieu :

L'évêque ayant ordonné d'enlever une grande statue de la Vierge qui se trouvait dans le jardin, on fit venir un entrepreneur et quelques ouvriers pour faire ce travail.

Pendant l'opération, la statue tomba lourdement, et se cassa les deux bras. L'entrepreneur a eu les épaules et le visage assez fortement meurtris.

Si l'ordre d'enlever la statue n'était pas venu des bons pères, comme on crierait vite au miracle. Mais comme il n'en est malheureusement pas ainsi, gageons qu'on passera cet accident sous silence.

LOIRE

Saint-Etienne. — Aujourd'hui jeudi, à 8 heures du soir, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, représentations aériennes, par Jules Blondin et Mlle Jeanne.

Voici la liste des horticulteurs qui ont obtenu des médailles de vermeil à l'exposition horticole de dimanche :

M. Bruchet, de Saint-Rambert-sur-Loire, pour ses fleurs, raisins et légumes.

M. Cusset, de Sorbiers, pour ses fleurs et fruits de table.

M. Descos, à l'Etrat, pour collections de roses et bouquets.

M. Juvanon, de Rive-de-Rier, pour dahlias de semis.

Une mention toute spéciale a été accordée à M. Duché, rosieriste à Lyon, pour une variété de roses noisette appelées roses Deschamps.

SAVOIE

Albertville. — Elections départementales. — M. Gravin, maire d'Albertville, candidat républicain, a été élu membre du conseil général pour le canton d'Albertville.

Le même jour, dans le même canton, M. le docteur Blanc, candidat républicain, a été élu conseiller d'arrondissement.

Chambéry. — Fêtes de l'inauguration de la ligne de Saint-André-le-Gaz. — Les préparatifs des fêtes qui auront lieu les 27 et 28 septembre, marchent avec rapidité et rien ne paraît mettre obstacle à leur plus parfaite réussite.

Les habitants se prêtent à tous les apprêts qu'il plaît à l'autorité de mettre en œuvre.

ISÈRE

La population du Grand-Lemps est fortement impressionnée par six cas de choléra, dont trois mortels, qui viennent de se produire ici.

Avant-hier, une femme, mère de six enfants, qui encore le matin vaquait à ses occupations, mourait à neuf heures du soir, après avoir passé par tous les symptômes du fléau.

Le lendemain, un vieillard succombait après dix jours de souffrances.

Un jeune homme, qu'on a l'espoir de sauver, est actuellement atteint du terrible mal, qui aurait, dit-on, été importé par une personne du Midi.

AIN

Miribel. — Un triste accident vient d'arriver à Miribel.

Mme Debize, ménagère, s'absentait dernièrement de son domicile, en laissant son dernier enfant, âgé de vingt et un mois, appuyé contre une chaise, près d'une casserole remplie d'eau bouillante.

Quand elle revint — quelques minutes après — la malheureuse mère trouva son petit garçon gisant à terre, la tête dans l'eau de la casserole. Elle s'empressa de le relever, mais le pauvre petit avait la figure, la poitrine et les bras couverts de brûlures atroces.

Malgré tous les soins prodigués, l'enfant ne tarda pas à succomber.

On juge du désespoir de Mme Debize.

Dernière Heure

10 h. soir. — La canonnière anglaise Wasp. Fit a fait naufrage près de Tory-Islands.

L'équipage, composé de cinquante hommes, a presque entièrement péri. Six matelots seulement ont été sauvés.

10 h. 50. — Le général Wolseley et l'état-major partiront le 27 septembre pour remonter le Nil, sans attendre l'arrivée des troupes de renfort.

Un journal du matin, qui s'est fait, depuis la célèbre dépêche sur la prétendue défaite des Français à Madagascar, une spécialité comme propagateur de faus et nouvelles, annonce que le gouvernement avait mis les Compagnies de chemins de fer en demeure de diminuer les tarifs internationaux.

ROME, 11 h. soir. — Une rencontre au revolver, dont les conséquences ont été graves, a eu lieu dans l'après-midi d'hier, hors la porte de Saint-Jean-de-Latran, entre deux officiers du 8^e régiment d'infanterie, MM. Ludovisi et Milla, à la suite d'une altercation suivie de voies de fait.

Le correspondant du Standard télégraphie de Rome, mardi soir : « Malgré les récentes déclarations du gouvernement français concernant la présentation de candidats aux évêchés vacants, des propositions conciliantes ont été faites par la France au Vatican, qui s'en tient au Concordat. »

Minuit. — Le correspondant de l'Exchange Telegraph Company télégraphie de Gibraltar qu'il a vu une lettre d'un membre de la famille

royale disant que la santé du roi Alphonse continue à donner de grandes inquiétudes à ceux qui l'entourent.

LONDRES, 1 h. du matin. — On télégraphie de Wady-Halfa :

« Le colonel Stewart, à la tête d'un détachement, a quitté Sarrao aujourd'hui, marchant vers Dongola. »

PARIS, 24 septembre, 1 h. 10 soir. — M. Waldeck-Rousseau est attendu à Paris.

Le préfet de police a interdit le concours des petits enfants projeté à Paris. Cette interdiction a été prise d'après un avis du comité médical, qui a déclaré dangereux de faire venir de la province et de tenir enfermés ensemble des enfants de un à trois mois.

Une dépêche de l'amiral Miot annonce qu'il s'est emparé de deux points dans la baie de Passandava, où il a établi des barraquements pour ses troupes.

Il va prendre position dans la baie de Diego-Suarez sur la côte nord-ouest.

Le Télégraphe prétend que le général Brière de l'Isle a proposé de reprendre immédiatement les hostilités au Tonkin. Il répond du succès sans de nouveaux renforts.

L'amiral Courbet a demandé également d'agir activement.

L'amiral Peyron aurait refusé d'accéder à ces deux demandes.

Suivant le Télégraphe, ces temporisations seraient attribuées au désir du gouvernement de ne point entraver les efforts que fait l'Allemagne pour amener un rapprochement entre la France et la Chine.

Nous rappelons que tous nos lecteurs, porteurs de soixante bons d'achat, auront droit, moyennant 4 francs, à une action de l'AVENIR DES FAMILLES, remboursable à

CENT FRANCS

Tous les lecteurs qui voudront souscrire un abonnement d'un an à L'AVENIR DE LYON auront droit de suite,

Gratuitement

à la même action remboursable à

CENT FRANCS

La société L'AVENIR DES FAMILLES, étant constituée conformément au décret du 22 janvier 1868, tous les titres par elle émis sont garantis par un dépôt de Rentes Françaises ou de Titres portant la GARANTIE DE L'ETAT, elle procède au tirage de ces polices d'assurances tous les trois mois. Le premier tirage doit avoir lieu le QUINZE OCTOBRE, au siège social, rue de la République, 61, à Lyon. Tous nos lecteurs auront y assister.

MOSSIEU DUFOUR

Nous avons récemment démontré de quelle façon mossieu Dufour en usait avec la presse ; nous allons aujourd'hui fournir au bon public les preuves de sa façon d'être. Mossieu Dufour fait preuve d'un bon sens.

Et pardieu ! pourquoi se gênerait-il, cet exploitateur subventionné de nos théâtres mu-

FEUILLETON DE L'AVENIR (25)

LE

PALEFRENIER

Par Henri ROCHFORT

(Suite)

Il demanda un mois et demi pour transformer l'aile gauche de l'hôtel où habiterait le ménage, en une suite d'appartements de la plus haute modernité comme tentures et comme façon de meubles. Le vicomte de Boureuil fit retentir l'air de son impatience, mais le tapissier ne s'en émut pas.

Le marquis de Curval profita de ce qu'il appelait un répit pour s'offrir à lui-même le portrait d'Yvonne avant qu'elle traversât le pont suspendu qui relie la jeune fille à la femme.

Il étudia consciencieusement la liste des portraitistes en renom. Le prix ne comptait pas ; mais plus ils étaient célèbres, plus ils réclamaient de séances pour mener à bien cette œuvre multiple, quasi mystérieuse, qu'on appelle un portrait, et qui, comme tout le tiers-état, devrait être tout et peut n'être rien.

Commencée d'après une demoiselle, cette reproduction s'achèverait probablement d'après une femme mariée, ce qui dérouterait passablement l'artiste ; sans compter qu'Yvonne aurait peut-être le temps de se reproduire elle-même dans la personne d'un de ses fruits auxquels le mariage expose toutes celles qui en courent le risque.

M. de Boureuil émit alors l'idée d'un buste. Il avait le statuaire sous la main, c'était Birague, le sculpteur qui avait acquis à la fois une jolie fortune et une sorte de réputation à sculpter des anges étendant leurs ailes au-dessus des bénitiers. On comptait peu d'églises en France qui n'eussent leurs bénitiers surmontés d'anges (archanges pour les cathédrales) dus au ciseau de Birague.

Ce n'était pas toujours le même bénitier, mais c'était toujours le même ange, et comme on dit dans les Saltimbanques, ceux qui aimaient cet ange-là étaient transportés de joie.

Birague fut élu à l'unanimité. Il avait d'ailleurs le coup de pouce expéditif et promit de trousse la chose en trois petites semaines.

On moulerait d'abord la terre glaise en plâtre, puis Birague mettrait un magnifique bloc de marbre entre les mains de son praticien. Et lui, d'un ciseau magistral, don-

nerait à la tête ce qu'un simple manoeuvre était incapable de lui apporter, c'est-à-dire l'âme et la vie.

Dès le lendemain, il s'attela à ce travail qui, disait-il gaillardement, ne le déshabituait pas beaucoup de celui auquel il était accoutumé ; la figure angélique de mademoiselle de Curval rentrant tout à fait dans sa spécialité.

Birague avait quarante-huit ans, et de la sculpture romantique était tombé insensiblement dans la sculpture dévote. C'était une affaire de commandes ; les saintes vierges et les chrétiens en croix présentant un écoulement relativement facile.

De ses premières amours artistiques, il lui était resté des cheveux longs et flottants, quoique rares. Du besoin de liquider ses produits, il tenait un visage rasé de séminariste fané à la sainte table. Son nez, d'aigle jadis, s'était contourné en bec à corbin. A force de fréquenter des prêtres qui discutaient sa marchandise, il était arrivé à tenir son ébauchoir comme un goupillon.

Yvonne se prêta de bonne grâce à toutes les fantaisies célestes de cet ancien échoué. Il lui imposa un regard au ciel et une bouche entrouverte pour l'émission d'un cantique. Ce jeu de physionomie obtint auprès du futur de mademoiselle de Curval un succès éclatant. A la troisième séance

seulement, on s'aperçut que la jeune fille paraissait sur son buste affligée de strabisme.

Force fut de descendre les prunelles. Alors cette bouche entrouverte semblait un tronc pour l'entretien de l'église.

Birague commença à perdre la tête ; la sienne d'abord, celle de son modèle ensuite.

Il se mit à tordre le nez, à manipuler le menton, à allonger le cou, dans la fièvre d'un homme qui s'égare et compte sur le hasard d'une bonne fortune d'ébaucheur pour retrouver sa voie. M. de Boureuil vint un jour regarder où en était le buste et fut consterné. Le sculpteur, tout en suant sang et eau, ne se fatiguait pas de lui répéter :

— Ce n'est pas fait. Une fois que ce sera fait, vous verrez.

L'amour a peut-être inspiré quelquefois des actes d'héroïsme ; presque toujours il pousse à des actes de lâcheté.

Roderic, n'osant lever les yeux sur Yvonne, ne rougissait pas de quémander des regards à sa femme de chambre. Petite brune, avec une bouche révoltante de sensualité et des yeux scintillants de scélératesse, cette camériste de vingt-deux ans ne demandait qu'à sortir des bornes où l'enfermait la piété sans mélange de sa jeune maîtresse.

(A suivre)

nicipaux? Il aurait bien tort, ma foi! Les Lyonnais sont si bénévoles, les municipaux si aimables et la presse — sauf d'honorables exceptions — si complaisante.

Complaisante, ne l'est-elle pas avec tous ceux qui détiennent quelques bribes du pouvoir, la presse officielle et officielle si bien représentée dans notre bonne ville de Lyon par le Progrès-Delaroche, le Lyon de Belfort et le Courrier de Gascogne? Ces industriels, semblables à Martin du parc de la Tête-d'Or, font sans cesse les beaux pour mériter un morceau de gâteau.

Mais, dira-t-on, le sieur Dufour n'est pas, que nous sachions, préfets ou ministres, et conséquemment n'a point de gâteau à jeter aux gueules affamées.

Eh! eh! qui sait? L'imprimeur Delaroche, qui n'est pas de pierre comme son homonyme du quai Pierre Scize, sent son cœur plein de reconnaissance pour ce bon M. Dufour, qui lui réserve ses affiches. Quant au Lyon pourquoi chercherait-il noise au protégé de ses amis Bouffier et consorts.

Mais le Courrier, que diable! n'a que faire des faveurs de M. Dufour.

Le croyez-vous? J'ai ouï dire que ce journal avait, dans ses cartons, quelque ours à placer. Et dame! ne place pas son ours qui veut. Il faut pour ce faire, la complicité d'un directeur. N'est-ce pas vrai, M. Berthnay?

Il résulte donc de cette entente tacite ou non ceci, que M. Dufour se f...che de l'opinion publique comme de sa première paire de chaussettes. L'affiche, exposant le tableau de la troupe du Grand-Théâtre, en est la preuve irrefutable.

Jadis, c'était différent.

Souvenez-vous en!... Souvenez-vous en!...

Jadis, l'exhibition du tableau de la troupe était précédée d'un petit boniment poli, qui avait pour but de présenter au public les futurs pensionnaires de nos théâtres. Aujourd'hui, tout est changé: de la politesse... qu'en est-il besoin?

Et, brutalement, le sieur Dufour a placardé son personnel, semblant dire, le cher homme:

— Voilà mes partenaires! Si vous n'êtes pas contents, allez à la vogue! N'ai-je pas sous mes ordres, outre la cohorte romaine du général Perle, l'escadron volant des carabiniers de Gailleton 1^{er}, sans compter les bonnes plumes à ma dévotion?

— Oh! la! la! Ousqu'est mon sifflet?

Autre guitare (même air):

En dépit du cahier des charges, nous ne voyons pas, au tableau de la troupe, figurer de premier ténor léger — n'en déplaise à MM. Herbert, Mauras et Degenne, de l'Opéra comique, en représentation.

On ne peut plus adroitement esquiver les débuts du *vara avis* que M. le subventionné n'a pu dénicher.

Allons! allons! C'est le premier coup de canif dans le contrat municipal. Combien suivront?

Ce pauvre contrat ne tardera à devenir un véritable crible à melons. Cependant, prends-y garde, mon bonhomme, car si d'aucuns sont sourds et aveugles, il en est qui veillent et, de ce nombre est

LE GONÉ
du Poulailler.

MENUS PROPOS

Le duc de Broglie rend visite au maréchal de Mac-Mahon, alors président. Il vient lui annoncer que son neveu est entré dans les ordres.

— Le président de la République. Donc, un homme d'ordre; parfait, s'congnieu-gnieu! fera son chemin ce garçon-là.

— Le duc. Oui, mon président, il est entré à la Chartreuse.

— Le président. Ah diable! charmant ce type-là. Et dans laquelle, la jaune ou la verte?

Le duc de Broglie en est devenu bleu!

A TRAVERS LYON

Suicide. — Nous avons annoncé dans notre numéro d'hier, l'accident survenu à un jeune homme, sur le cours Gambetta, devant la Brasserie française.

Transporté à l'Hôtel-Dieu, il n'a pas tardé d'expirer. Tous les soins qui lui ont été prodigués ont été inutiles.

Cet individu se nommait Charles-Adrien Delmot, il était comptable dans une papeterie de la rue Tête-d'Or.

Simple question. — Elysée Viel, âgé de 53 ans, ex-inspecteur d'assurances, a été atteint, rue de la Barre, par de violentes coliques. Conduit à la pharmacie Larochette, il y a reçu les premiers soins; à l'Hôtel-Dieu, où il s'est présenté, il n'y a pas été reçu, prétextant qu'il donnait des signes d'aliénation mentale.

Mais alors qu'a-t-il pu devenir?

Acte de probité. — M. Gauthier, comptable, demeurant rue Roquette, 15, a remis hier au poste de Bellecour, une chaîne gilette en argent, trouvée sur le quai Tilsitt.

Incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré le 23 courant, rue Béchevelin, 111, chez M. Monery, manœuvre; il a pu être aussitôt éteint, avec l'aide de quelques voisins. Les dégâts sont insignifiants.

Vagabondage. — Laurent Monmartin, âgé de 54 ans, sans domicile fixe, a été écroué hier, dans la journée, sous le délit de vagabondage.

Gillette-Julie Perrone, âgée de 16 ans, sans profession et sans domicile a été écrouée à la Permanence, sous l'inculpation de vagabondage. Et l'on nie la question sociale.

Arrestation. — Laurent Jubin, ouvrier tisseur, habitant au n° 3, place de la Croix-Rousse, arrivait hier chez lui à une heure assez avancée de la nuit, lorsqu'il trouva sa porte close, et n'ayant pas de clef dans sa poche, il s'approcha de trois gardiens de la paix qui passaient en tournée de surveillance et leur demanda s'ils n'auraient pas une clef pour ouvrir la porte de son domicile; ceux-ci ne pouvant obtempérer à son désir, ils furent insultés d'une façon grossière par ledit Jubin; les agents, impatientés, lui ont alors fourni un logement à la Permanence, où il aura le temps de réfléchir sur la politesse élémentaire.

Sur la réquisition de M^{me} veuve Maréchal, tenant l'hôtel du Berry, les gardiens de la paix ont arrêté le nommé Jean Soubeyroux, âgé de 62 ans, poëlier, qui causait du scandale dans cet établissement. Soubeyroux, se voyant arrêté, a opposé aux gardiens la plus vive résistance et ce n'est qu'avec l'aide d'un militaire qu'ils ont pu le conduire à la Permanence.

Il ne résiste plus.

Claude Joannin, âgé de 19 ans, manœuvre, et Victor Bertrand, ont été surpris hier dans la journée rue Terme, colportant des allumettes de contrebande. Ils ont été écroués sur l'heure.

Nous avons reçu du citoyen Meurgey, la somme de 3 fr. 75, montant d'une cueillette faite aux funérailles de la citoyenne Sigaud, pour les ouvriers sans travail.

DEMANDE D'EMPLOI

Un homme de vingt-six ans, ex-sous-officier, désire un emploi quelconque.
S'adresser chez M. Bessy, rue de Sèze, 25.

BOURSE DE LYON

Lyon, le 24 septembre 1884

Les transactions sont toujours peu nombreuses, mais la fermeté d'antan a disparu. Les uns attribuent cette petite reculade aux affaires d'Egypte, d'autres aux réalisations ou aux arbitrages de ceux qui vendent pour souscrire à l'émission de Panama. Quoiqu'il en soit, il se fait si peu d'affaires en ce moment, qu'une baisse de quelques centimes n'est pas faite pour faire lâcher pied aux acheteurs. Nous traversons maintenant une période d'attente; les cours pourront varier légèrement en attendant que les points noirs disparaissent ou que la situation s'assombrisse encore; à ce moment seulement on pourra prendre prudemment position.

Le 4 1/2 0/0 fléchit à 108 72, le 3 0/0 tombe à 78 42. L'Italien est immobile à 96 60. L'Union ne s'élève pas à 299 37. Le Crédit lyonnais est en baisse légère à 561 25. La Banque ottomane perd quelques francs à 576 25. Les Chemins autrichiens se maintiennent à 630 62, comme le Lombard à 313 75. Le Saragosse gagne 1 87 à 421 87.

Demain, l'émission de Panama sera close; les avis qui nous parviennent de toutes parts nous permettent d'assurer qu'elle est complètement couverte.

Canal de Panama

— Suite —

Il y a des gens qui croient que lorsque l'argent français va concourir à l'établissement d'une entreprise sûre et pleine d'avenir, la fortune publique y perd, ce qui est une hérésie économique. L'argent français qui a servi au percement du canal de Suez, par exemple, a augmenté la fortune publique de plus d'un milliard, soit parce que les actions ont quadruplé, soit par les dividendes perçus par les actionnaires, dividendes payés en somme par toutes les nations de l'Europe, et principalement par l'Angleterre, dont les navires forment le 80 pour cent de ceux qui traversent le canal. Si le canal de Panama peut être considéré comme un coup de fortune pour la marine marchande du monde entier, à laquelle il ouvrira la route de l'Océanie et facilitera l'exploitation des plus riches contrées de l'Amérique du Sud: le Pérou, le Chili, le Colombie, si fertiles en mines d'or et de cuivre, il sera, surtout pour la France, fécond en heureux résultats. Il augmentera sensiblement notre fortune publique; il nous laissera de plus la gloire impérissable d'avoir sous l'égide et grâce au génie de l'immortel M. de Lesseps participé largement à l'accomplissement d'une des œuvres les plus gigantesques des temps modernes; œuvre de paix et de civilisation à la tête de laquelle nous sommes fier de retrouver la France pour prouver une fois de plus que rien de vraiment grand dans le monde ne peut s'accomplir sans elle.

L'épargne a compris tout cela, elle a compris qu'aucune valeur sérieuse ne pouvait lui rapporter 6 1/2 0/0, sans compter les plus-values futures, elle a compris qu'il était patriotique d'appuyer le grand Français, dans ses luttes contre la nature et pour l'humanité et l'épargne, a répondu comme on devait s'y attendre à l'appel de M. Ferdinand de Lesseps. Ceux qui ont souscrit ont agi en patriotes et en capitalistes avisés.

Les souscriptions ne sont reçues que jusqu'au 25 courant inclusivement.

Bourse de Lyon

Obligations	Actions
Ville de Lyon 1880 97 25	Gaz de Lyon 1095 »
Communes 1879 452 50	Terre-Noire 185 »
Ville de Paris 1869 409 75	Fond. de l'Homme 135 »
— 1871 395 »	Croquet 4295 »
Ville de Marseille 315 25	Acier. de la Marine 376 95
Foncières 1877 »	Fourchambault 475 »
— 1879 452 50	Loire 227 »
— 1883 344 »	Montrambert »
Fusion ancienne 372 25	Saint-Etienne 283 »
— nouvelle 371 50	Rive-de-Gier 18 »
Dombes anciennes 371 »	R. M. et Firminy »
— nouvelles 371 »	Société Lyonnaise »
Lombardes anc. 363 50	Créd. Annon. et Ind. »
— nouvelles 363 »	Foncière Lyonn. »
Saragosse 372 25	Société Stéph. »
Nord-Esp. 1 ^{re} hyp. 357 50	Rue de Lyon »
— 2 ^e » 344 75	Comp. des Eaux 1367 50
Portugaise 314 25	Dombes Sud-Est »
Suez 5 0/0 576 25	Croix-Rousse »
Eaux 3 0/0 367 50	Bateaux-omnibus »
Omnibus-Tramw. 313 »	Wien-Pottendorf »

Bourse de Paris

3 0/0 français 78 40	Mob. esp. jouis. 160 »
3 0/0 amortissable 80 32	Foncière Lyon. 258 »
3 0/0 nouveau 80 32	Banque ottomane 577 »
4 1/2 0/0 (1883) 108 72	Banque autrichienne »
4 0/0 italienne 96 47	Banque hongroise 372 »
4 0/0 espagn. extr. 61 1/8	Lyon 1240 »
5 0/0 turc »	Autrichien 630 »
Egypt. 6 0/0 (1877) 301 »	Lombard 318 »
Banque de France »	Saragosse 421 »
Crédit foncier 1213 »	Nord-Espagne 533 »
Crédit mobilier »	Suez 1927 »
Crédit lyonnais 560 »	Consolid. à Londres 101 3/4

Tribune libre

Passementerie lyonnaise. — Commission des Quinze

La commission est convoquée d'urgence pour aujourd'hui jeudi, à huit heures et demie du soir, au siège, rue Ste-Catherine, 12.

Nota. — Les secrétaires des séries sont priés d'assister à cette réunion d'urgence.

GRANDE RÉUNION PUBLIQUE

A VILLEURBANNE

Section des Maisons-Neuves: Jeudi 25 septembre, à huit heures du soir, salle Dru.

Section de la Cité: Vendredi 26 septembre, à huit heures, salle Ruet.

Section de Cusset: Lundi 29 septembre, à huit heures, café Mollard.

Les électeurs soucieux de leurs droits sont instamment priés de vouloir bien y assister.

ORDRE DU JOUR:

Le citoyen Brialou rendra compte de son mandat.

La Commission.

SAINT-ÉTIENNE

Avis aux ouvriers sans travail

Les chambres syndicales ouvrières de Saint-Etienne invitent tous les ouvriers sans travail à une grande réunion qui aura lieu dimanche 28 septembre, à deux heures du soir, dans la salle du Cirque, rue de la République.

ORDRE DU JOUR

1^{re} La délégation rendra compte de son mandat;

2^{me} Mesures à prendre pour l'ouverture de chantiers municipaux.

Pour la Commission d'organisation, Rondet.

OBLIGATIONS

CANAL DE PANAMA

A LYON { On souscrit sans frais
60, rue de l'Hôtel-de-Ville

LE GÉRANT, J.-B.-A. PAGES

Imprimerie Moderne, cours de la Liberté, 70

CONTRE LES ÉPIDÉMIES

Les filtres au charbon désinfectent les eaux qui contiennent des insectes nuisibles à la santé. Six médailles aux expositions. Approuvés par la Faculté de médecine. — Seule maison fournissant les établissements religieux. — Fabrication et réparations.

BERTHIER
rue de Jarente, 5, Lyon

Pâte Phosphorée

LARDET

SIGNOUD Pharmac.

place des Jacobins, 1, Lyon.

Cette Pâte détruit rapidement

Cafards, Rats

Se défer des imitations. Pôt: 1 fr.; demi-pôt: 50 cent.

Expédition franco par colis postal de trois pots contre mandat-poste de 3 fr.

BAR CONTINENTAL

Rue de la République, 62

Le plus beau et le plus luxueux de Lyon

CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX

aux mêmes prix que dans les comptoirs

TOUT LE MONDE voudra voir les admirables peintures de cet Etablissement, qui sont dues au pinceau de Chenu et Seignemartin, deux célébrités lyonnaises.

62, rue de la République

EN FACE LE CASINO

M^{me} MORLETTE

SOMNAMBULE
Consultations de 10 h. à 4 h., rue Hippolyte-Flandrin, 13.

M^{me} VALLET

Elève de Desbarolles, lit la destinée dans les lignes de la main, rue Neuve, 15.

FABRIQUE DE LAMPES

Système VENDEL et autres

Spécialité pour Fabriques et Ateliers. — Réparations soignées en tous genres. — Grand assortiment de Suspensions. — Prix modérés.

MAZOYER

MÉDAILLÉ ET BREVETÉ

Cours Vitton, 30, Brotteaux

IMPRIMERIE MODERNE

70, Cours de la Liberté, 70

Labours, Thèses, Journaux, Prospectus, Affiches, etc., à des prix modérés.

CHAPELLERIE PRADE

Chapeaux feutre haute nouveauté, premier choix, 400/0 de rabais. — Nouvel arrivage de dernier genre, pour hommes, dames et enfants.

20, Quai Saint-Antoine, 20